

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !


**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

PRÈS DE 1 M€ POUR LA RÉNOVATION DU COLLÈGE LES BRUYÈRES LA CLAYETTE

MARDI 7 MARS 2023

Financé par


GOUVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*



saoneetloire71.fr     

PRÈS DE 1 M€ POUR LA RÉNOVATION DU COLLÈGE LES BRUYÈRES

LA CLAYETTE

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, Mathilde Chalumeau, vice-présidente chargée de l'éducation, des collèges et de la jeunesse et Catherine Amiot, vice-présidente chargée de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts ont inauguré ce mardi 7 mars 2023 la fin des travaux de rénovation du collège Les Bruyères à La Clayette débutés en 2021 dans le respect du plan environnement départemental 2020 – 2030.

Dans le cadre de la rénovation du collège Les Bruyères de La Clayette, le Département de Saône-et-Loire a engagé des travaux de réfection de l'ensemble des toitures à couverture tuiles, avec une isolation conforme à la réglementation thermique en vigueur.

Les travaux ont été réalisés en 2021, en phase avec les ambitions du plan environnement départemental.

- ➡ Réfection des toitures terrasses par un complexe d'étanchéité posé sur une isolation thermique, avec réfection de tous les relevés d'acrotère
- ➡ Changement des centrales de traitement d'air devenues vétustes
- ➡ Réfection de la chaufferie avec changement de la chaudière à gaz de ville et réfection complète de la panoplie de distribution
- ➡ Entretien des charpentes bois et des charpentes métalliques

🕒 **Coût global de cette rénovation 980 000 €**
Financé à hauteur de 293 100 € par l'État dans le cadre du plan « France Relance »

En charge de la construction, de la rénovation, de l'entretien et de l'équipement des collèges, le Département de la Saône-et-Loire a, depuis 2015, investi plus de 140 M€ afin d'offrir aux collégiens et à la communauté éducative des collèges modernes, adaptés et économes en énergie.

En 2023, il poursuivra ses efforts en consacrant 19 M€ à cette thématique.





RÉCEPTION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT B

**Montant de l'opération : 980 000 €
dont 293 100 € versés par l'État au titre de France
relance**

**Maître d'œuvre :
Cabinet Frizot concept et Synapse construction**

RÉNOVATION DES COUVERTURES

➔ Le Département de Saône-et-Loire a revu l'ensemble des toitures et des charpentes des bâtiments. Il a procédé à l'isolation thermique des toitures couvertes de tuiles, renforcé l'étanchéité et l'isolation des toits terrasses, rénové les charpentes en bois et métalliques.

Objectif : supprimer les ponts thermiques.

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

➔ Engagé dans la mise aux normes environnementales et énergétiques de ses bâtiments, le Département de Saône-et-Loire a remplacé la chaudière et les centrales de traitement d'air devenues vétustes. Il a également revu le système de distribution de la chaleur.

Objectifs : économiser l'énergie et améliorer la qualité de l'air.



LE COLLÈGE LES BRUYÈRES À LA CLAYETTE

- ➔ Principal : Stéphane Bierla
- ➔ 7 agents départementaux
- ➔ 209 élèves
- ➔ Tablettes : équipé en mode individuel
- ➔ Adhère à la plateforme Agrilocal depuis 2019

➔ Conseillers départementaux jeunes :
Soan FARIZY et Joséphine PERRIN



UN NOUVEL ABRI À VÉLO

Pour inciter les collégiens et la communauté éducative à l'usage du vélo et ainsi favoriser les déplacements doux, le Département de Saône-et-Loire, dans le cadre de ses actions du plan environnement 2020-2030, finance des abris à vélo. Il s'agit aussi bien de nouvelles installations comme ici au collège Les bruyères de La Clayette, en service depuis le mois de février 2023., que de compléments d'installation.

L'environnement est un enjeu fort et d'avenir qui concerne particulièrement les jeunes générations. C'est pourquoi le Département de Saône-et-Loire a lancé le Plan écocollèges qui centralise toutes les actions de ce genre au sein des collèges.

L'objectif est d'en faire des lieux exemplaires en termes d'économie d'énergie et de comportements écoresponsables.

👉 **Budget global dédié aux abris à vélo dans les collèges : 50 000 €**



OPÉRATION 1 GOURDE = 1 ARBRE

Dans le cadre de son partenariat avec la société Arbol de Prissé, le Département de Saône-et-Loire a offert des gourdes aux 56 élèves de 6^e à la rentrée 2022-2023. Ce sont donc 56 arbres plantés !

👉 **Coût de l'opération : 716 €**

Depuis la rentrée de septembre 2022, plus de 6500 arbres ont été plantés dans le département.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr